



ENEDIS
URE AFC AGENCE BEX/FIAB
1 RUE JACQUES FOILLET
BP 187
25203 MONTBELIARD CEDEX
TEL : 03.81.90.63.24
FAX : 03.81.90.61.48

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

ARBO ENVIRONNEMENT
ZA du Bois des Rampes
71330 Saint Germain du Bois
arbo-environnement71@orange.fr
03.85.72.61.90

Commune de ***BOUSSIERES***

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20000volts, vont débiter sur le territoire de la commune à partir du **8 Février 2021.**

X Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : *ARBO ENVIRONNEMENT*
Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

A SAVOIR : Dans l'éventualité, ou la ligne électrique traverse un cours d'eau, les rémanents suite à élagage seront éloignés de la berge afin d'éviter d'être emmenés par le cours d'eau en cas de crue ou d'inondation.

RAPPEL : Les rémanents issus de l'élagage sont rangés et laissés à disposition du propriétaire du terrain à qui ils appartiennent, l'entreprise n'est pas tenue d'évacuer les produits de coupe.



ENEDIS
URE AFC AGENCE BEX/FIAB
1 RUE JACQUES FOILLET
BP 187
25203 MONTBELLARD CEDEX
TEL : 03.81.90.63.24
FAX : 03.81.90.61.48

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

ARBO ENVIRONNEMENT
ZA du Bois des Rampes
71330 Saint Germain du Bois
arbo-environnement71@orange.fr
03.85.72.61.90

Commune de **ROUTELLE**

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20000volts, vont débiter sur le territoire de la commune à partir du **8 Février 2021**.

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : *ARBO ENVIRONNEMENT*
Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

A SAVOIR : Dans l'éventualité, ou la ligne électrique traverse un cours d'eau, les rémanents suite à élagage seront éloignés de la berge afin d'éviter d'être emmenés par le cours d'eau en cas de crue ou d'inondation.

RAPPEL : Les rémanents issus de l'élagage sont rangés et laissés à disposition du propriétaire du terrain à qui ils appartiennent, l'entreprise n'est pas tenue d'évacuer les produits de coupe.



ENEDIS
URE AFC AGENCE BEX/FIAB
1 RUE JACQUES FOILLET
BP 187
25203 MONTBELLARD CEDEX
TEL : 03.81.90.63.24
FAX : 03.81.90.61.48



ARBO ENVIRONNEMENT
ZA du Bois des Rampes
71330 Saint Germain du Bois
arbo-environnement71@orange.fr
03.85.72.61.90

Commune de **SAINT VIT**

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20000volts, vont débiter sur le territoire de la commune à partir du **8 Février 2021**.

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : *ARBO ENVIRONNEMENT*
Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

A SAVOIR : Dans l'éventualité, ou la ligne électrique traverse un cours d'eau, les rémanents suite à élagage seront éloignés de la berge afin d'éviter d'être emmenés par le cours d'eau en cas de crue ou d'inondation.

RAPPEL : Les rémanents issus de l'élagage sont rangés et laissés à disposition du propriétaire du terrain à qui ils appartiennent, l'entreprise n'est pas tenue d'évacuer les produits de coupe.



ENEDIS
URE AFC AGENCE BEX/FIAB
1 RUE JACQUES FOILLET
BP 187
25203 MONTBELLARD CEDEX
TEL : 03.81.90.63.24
FAX : 03.81.90.61.48

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

ARBO ENVIRONNEMENT
ZA du Bois des Rampes
71330 Saint Germain du Bois
arbo-environnement71@orange.fr
03.85.72.61.90

Commune de **THORAISE**

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20000volts, vont débiter sur le territoire de la commune à partir du **8 Février 2021**.

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : *ARBO ENVIRONNEMENT*
Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

A SAVOIR : Dans l'éventualité, ou la ligne électrique traverse un cours d'eau, les rémanents suite à élagage seront éloignés de la berge afin d'éviter d'être emmenés par le cours d'eau en cas de crue ou d'inondation.

RAPPEL : Les rémanents issus de l'élagage sont rangés et laissés à disposition du propriétaire du terrain à qui ils appartiennent, l'entreprise n'est pas tenue d'évacuer les produits de coupe.



ENEDIS
URE AFC AGENCE BEX/FIAB
1 RUE JACQUES FOILLET
BP 187
25203 MONTBELLARD CEDEX
TEL : 03.81.90.63.24
FAX : 03.81.90.61.48



ARBO ENVIRONNEMENT
ZA du Bois des Rampes
71330 Saint Germain du Bois
arbo-environnement71@orange.fr
03.85.72.61.90

Commune de **TORPES**

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20000volts, vont débiter sur le territoire de la commune à partir du **8 Février 2021**.

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : *ARBO ENVIRONNEMENT*
Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

A SAVOIR : Dans l'éventualité, ou la ligne électrique traverse un cours d'eau, les rémanents suite à élagage seront éloignés de la berge afin d'éviter d'être emmenés par le cours d'eau en cas de crue ou d'inondation.

RAPPEL : Les rémanents issus de l'élagage sont rangés et laissés à disposition du propriétaire du terrain à qui ils appartiennent, l'entreprise n'est pas tenue d'évacuer les produits de coupe.



ENEDIS
URE AFC AGENCE BEX/FIAB
1 RUE JACQUES FOILLET
BP 187
25203 MONTBELLARD CEDEX
TEL : 03.81.90.63.24
FAX : 03.81.90.61.48



ARBO ENVIRONNEMENT
ZA du Bois des Rampes
71330 Saint Germain du Bois
arbo-environnement71@orange.fr
03.85.72.61.90

Commune de **VORGES LES PINS**
AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20000volts, vont débiter sur le territoire de la commune à partir du **8 Février 2021**.

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : *ARBO ENVIRONNEMENT*
Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques.

A SAVOIR : Dans l'éventualité, ou la ligne électrique traverse un cours d'eau, les rémanents suite à élagage seront éloignés de la berge afin d'éviter d'être emmenés par le cours d'eau en cas de crue ou d'inondation.

RAPPEL : Les rémanents issus de l'élagage sont rangés et laissés à disposition du propriétaire du terrain à qui ils appartiennent, l'entreprise n'est pas tenue d'évacuer les produits de coupe.